



KABINET VAN VICE-EERSTE MINISTER EN
MINISTER VAN SOCIALE ZAKEN EN VOLKSGEZONDHEID
FRANK VANDENBROUCKE

A l'attention des Infirmiers en
chef d'Urgences et de Soins
intensifs

Bruxelles, le 31 mai 2021

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien reçu votre lettre ouverte du 12 mai qui a retenu toute mon attention.

Comme vous le savez, et comme vous le mentionnez d'ailleurs dans votre lettre, le Gouvernement fédéral a pris une position forte lors d'établissement de l'accord gouvernemental qui consiste à investir massivement dans nos soins de santé, et notamment dans notre personnel soignant. Via le Fonds Blouses Blanches et l'accord social fédéral, des moyens structurels ont été prévus pour augmenter le personnel au chevet du patient ainsi que pour assurer une rémunération équitable (en cherchant, en concertation avec les partenaires sociaux, notamment des améliorations au modèle qui est actuellement sur la table pour les spécialisations) et de meilleures conditions de travail. Ce sont des exigences – justifiées – du terrain depuis des années et auxquelles nous apportons maintenant une réponse concrète.

Je tiens ici à faire référence explicitement à la proposition de loi relative à l'affectation du Fonds Blouses Blanches qui a été approuvée récemment à la Chambre et qui prévoit désormais, de manière structurelle, un investissement annuel de 402 millions dans des bras supplémentaires de sorte que le nombre de patients par infirmier puisse diminuer. Pour l'année 2021, cela signifie que dans chaque service hospitalier, en moyenne un infirmier supplémentaire pourra être engagé. Ceci signifie que l'infirmier chef de service sort du cadre. Cette mesure vient s'ajouter aux 600 millions qui étaient déjà prévus dans le cadre de l'accord social.

Au total, ce sont donc plus de 1 milliard d'euros qui ont été dégagés pour offrir aux infirmiers plus de main d'œuvre, une rémunération plus équitable et de meilleures conditions de travail.

En lisant votre lettre, je comprends bien que ces trois aspects ne sont pas votre seule préoccupation. Vous mettez aussi en avant le bien-être psychosocial, l'autonomie professionnelle et la valorisation du domaine des soins infirmiers. Ce sont aussi des préoccupations qui me tiennent à cœur. C'est pourquoi j'estime qu'à côté des efforts budgétaires qui devaient absolument être consentis, il est crucial que nous augmentions aussi l'attractivité des professions de santé, dont certainement la profession infirmière.

En ce sens, j'ai donc chargé ma Cellule stratégique d'élaborer un certain nombre de points d'actions prioritaires à court terme:

1. Une exécution de l'accord, avec notamment:
 - L'implémentation de l'IFIC à 100% d'ici au 1er juillet (dans le secteur privé), avec une attention particulière pour les spécialisations infirmières (dont la spécialisation SIAMU).
 - La mise sur pied d'un groupe de travail 'attractivité' avec les partenaires sociaux qui aura pour but d'élaborer des mesures concrètes en la matière.
2. La libération de moyens supplémentaires pour le soutien psychosocial du personnel soignant dans nos hôpitaux.
3. L'examen de la façon dont les infirmiers pourraient être davantage et mieux impliqués/représentés dans les organes et les dossiers qui les concernent (ex : leur implication dans le déploiement des réseaux hospitaliers). A court terme, les organisations professionnelles infirmières seront invitées à donner leur avis et du contenu sur le reportage de l'utilisation des moyens 2020 du Fonds Blouses Blanches.

Je tiens encore une fois à vous remercier pour les différents éléments dont vous m'avez fait part. Nous en tiendrons compte dans les discussions à venir afin de garantir des soins de qualité et augmenter la satisfaction au travail des soignants et la satisfaction des patients.

Votre investissement chaque jour auprès de vos patients est remarquable. Il a été mis particulièrement en exergue dans les médias lors de la première vague de la crise sanitaire. Pour ma part, j'ai pu m'en rendre compte de mes propres yeux grâce aux différentes visites de terrain que j'ai réalisées. Vous êtes le ciment de nos soins de santé.

Dans la volonté de poursuivre ces discussions de manière constructive,
je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma
profonde considération.



Frank Vandebroucke

Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique